

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 JANVIER

Une lettre de Léon XIII

Chaque soir et chaque matin, les feuilles républicaines et libre-penseuses, devenues, comme on sait, très fortes en matière religieuse, font la classe aux catholiques récalcitrants.

Elles leur prouvent qu'ils ont tort de se plaindre et que M. Carnot, arrière-successeur inattendu de saint Louis, leur donne encore plus de liberté qu'ils ne méritent.

Un de leurs principaux arguments, le plus sérieux, c'est le silence du Saint-Siège.

Le Pape ne se plaint pas ; de quoi les catholiques se plaignent-ils ?

L'argument est tous les jours développé longuement par des francs-maçons qui se transforment, pour les besoins de la cause, en docteurs de l'Eglise.

Tout arrive. C'est dans le *Temps*, feuille protestante et officieuse, que nous trouvons la réponse aux sophismes des pharisiens, sophismes que d'ailleurs il a maintes fois développés dans ses propres colonnes.

M. Hébrard a réussi à se procurer deux documents d'importance différente pour l'histoire contemporaine.

Son journal se borne à une « fidèle analyse » du premier, qui est, de beaucoup, le plus intéressant.

Il s'agit d'une lettre adressée personnellement à M. Grévy, alors Président de la République, par S. S. Léon XIII.

Cette lettre fut portée à M. Grévy par le nonce au mois de juin 1883.

Le Saint-Père exprime d'abord la « profonde douleur » que Lui causent les événements qui se déroulent depuis quelque temps en France au sujet des affaires religieuses.

Puis Il rappelle les « observations » qu'Il a fait adresser au gouvernement français par le cardinal sous-secrétaire d'Etat, et insiste « sur la modération dont le Saint-Siège a fait preuve dans son attitude ».

Donc, il y avait eu — en 1883 — des observations du Saint-Siège : le gouvernement s'est bien gardé d'en faire part aux catholiques français — et pour cause !

Or, quels étaient les motifs de la « douleur » du Saint-Père ? Nous les empruntons à la « fidèle » et peu suspecte analyse du *Temps*.

C'étaient « les rigoureuses mesures contre différents ordres religieux que l'on disait non reconnus par l'autorité gouvernementale ».

C'était « la loi qui a exclu des écoles l'indispensable et traditionnel enseignement religieux ».

C'étaient « les mesures qui ont écarté tout élément salubre de religion des hôpitaux, des collèges, de l'armée, des asiles de charité et de tous les établissements de l'Etat ».

C'étaient « les deux projets de loi relatifs au divorce ».

C'était « l'obligation du service militaire pour les ecclésiastiques ».

C'étaient « les suspensions de traitement infligées à divers ecclésiastiques comme contraires à la lettre et à l'esprit du Concordat ».

C'étaient, en un mot, toutes les mesures, toutes les violences, toutes les persécutions que l'unanimité du parti républicain ne manque pas une occasion de déclarer solennellement « les lois fondamentales de la République ».

A cette protestation du Saint-Siège, si noble, si belle, si énergique, M. Grévy répondit par une lettre que l'on peut analyser d'un mot : sa réponse fut celle d'un politicien finaud et retors.

Il y « déplorait le caractère pris par les luttes religieuses » ; mais qu'y pouvait-il ? L'irresponsabilité présidentielle lui « commandait de s'abstenir de tout acte personnel ».

« Le caractère de ma fonction, ajoutait ce faux bonhomme, ne me permet pas d'entrer personnellement dans une discussion que la loi réserve aux ministres responsables. Je leur ai communiqué la lettre de Votre Sainteté, en recommandant à leur plus vive sollicitude les griefs qu'elle renferme. Je suis assuré qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour leur donner toute la satisfaction possible. »

Laissons à la paix de sa tombe luxueuse de Mont-sous-Vaudrey, M. Grévy, mort depuis le jour où il dut quitter la présidence à la suite des scandales que l'on sait.

A l'heure présente, quel est le grief des catholiques auquel soit accordé même la promesse d'un semblant de réparation ?

Ces griefs, S. S. Léon XIII les exposait dans une lettre dont l'analyse du *Temps* permet d'entrevoir la haute portée religieuse et sociale.

La lettre pontificale est de juin 1883 : ne pourrait-elle pas être datée de janvier 1892 ?

Les religieux restent proscrits. Dieu est plus que jamais banni de l'école, des hôpitaux, des collèges, des asiles, en un mot de tous les établissements de l'Etat. Les ecclésiastiques font le service militaire dont ils n'étaient que menacés sous M. Grévy. Les suspensions de traitements, « contraires à l'esprit et à la lettre du Concordat », sont maintenant appliquées, même aux évêques.

Nous disions tout à l'heure que la situation religieuse est la même aujourd'hui qu'en 1883. Ce n'est pas tout à fait juste : la persécution s'est aggravée sous la présidence de M. Carnot.

Et la trop légitime « douleur » du Saint-Père a de nouvelles causes comme les catholiques ont, contre le régime qui les opprime, de nouveaux et irréductibles griefs.

GEORGES HUILLARD.

LA MORT DU KHÉDIVE

Nous avons annoncé hier la mort du Khédive.

Voici les détails publiés par le *Figaro* :

« Mehemed Tewfik, khédive d'Egypte, souverain de la Nubie, du Soudan, du Kordofan et du Darfour, à en croire ses titres officiels, était né en 1832. Il succéda à son père le 8 août 1879, à la suite d'une révolution de palais qui plaça Ismaïl entre la destitution prononcée par le Sultan, et l'abdication. Ismaïl préféra abdicquer — et il vit encore pour voir disparaître

son fils. A en croire ce que l'on raconte des sentiments qu'il nourrissait à l'égard de son successeur, il ne le pleura que médiocrement.

« Ce que fut le khédive Tewfik est facile à résumer en une seule phrase : il fut le serviteur docile et obéissant des Anglais. Et lord Salisbury peut dire ce soir que la Reine a perdu un de ses plus fidèles sujets. Car le souverain égyptien aurait pu, s'il l'avait voulu, diminuer et retarder beaucoup l'influence anglaise en Egypte. Bien au contraire, il profita de toutes les occasions pour leur céder ce qui lui restait encore de son indépendance. Avec un fatalisme tout oriental, il devait se dire que puisque Allah lui avait enlevé la force matérielle, il était inutile de faire montre de force morale.

« Son règne fut agité : il vit l'insurrection d'Arabi, il vit le bombardement d'Alexandrie, il vit le règlement de la question de la dette, il vit le soulèvement des Derviches et la marche en avant du Mahdi, qui coûta le Soudan à l'Egypte et la vie à Gordon, — et enfin il vit la fin du condominium anglo-français qui amena la fin de l'influence française en Egypte. Ce sont bien des événements pour un règne de douze ans ! Et c'eût été pour un souverain autre qu'un roi fainéant bien des responsabilités.

« Mais, je le répète, Tewfik se laissa vivre et gouverner ! Il vécut peut-être heureux, mais on peut être sûr que si jamais les idées libérales que l'on eut en Europe la singulière idée de prêter à Arabi se trouvent dans des têtes égyptiennes, le règne de Tewfik sera marqué d'une pierre noire.

« L'ordre de succession dans la maison khédiviale ayant été réglé par un firman du Sultan, le successeur de Tewfik est son fils aîné, le prince Abbas Bey, né le 14 juillet 1874.

« Les rapports entre la Porte et l'Egypte, sa vassale, n'ayant pas donné lieu à de graves discussions depuis l'abdication d'Ismaïl (et ce toujours parce que Tewfik obéissait aussi docilement au Turc qu'à l'Anglais), ce n'est pas de ce côté non plus que viendront des difficultés.

« S'il en vient, elles seront beaucoup plus graves, car elles seront d'ordre européen. Il est possible que la France profite du changement de règne pour demander un règlement définitif de la question d'Egypte. Et si tel est le cas, on ne peut guère prévoir ce qu'il en résultera. Il n'est pas besoin d'être grand expert en choses et en politique anglaises pour deviner que lord Salisbury profitera de l'occasion pour déclarer qu'il lui est impossible de fixer un terme à l'occupation de l'Egypte. Le règne d'un souverain de dix-sept ans peut présenter des dangers — il aura besoin de conseils, d'appui, l'intérêt de la civilisation peut être mis en jeu — apprêtons-nous à entendre de nouveau tous ces arguments dont les Anglais eux-mêmes ne croient pas le premier mot.

« Mais la France voudra-t-elle permettre à l'Angleterre de signer un nouveau bail lui permettant de s'établir sur les rives du Nil ? Et si la France présente des observations, si elle demande un règlement définitif de la question, ne court-on pas chance de voir ces prétentions

soutenues par la Turquie et la Russie — mais n'est-on pas sûr de voir l'Angleterre, appuyée par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ? Il n'est pas possible de savoir maintenant si cette hypothèse se réalisera. La mort du Khédive a été si soudaine que les puissances intéressées n'ont pas eu le temps de préparer un plan de conduite.

« Et il y avait même depuis quelques mois presque entente tacite entre la France et l'Angleterre pour remettre la solution de la question d'Egypte après les élections générales anglaises.

« Mais quand on voit de quelle façon l'Angleterre veut gagner du terrain en Afrique, quand on sait que, depuis huit jours, elle ne cache même plus son intention de prendre pied au Maroc, on est en droit de se demander si la mort de Tewfik Pacha ne rouvre pas la question d'Egypte ? Et l'on sait avec quelles difficultés l'Egypte et sa question ont déjà mis l'Europe tout entière aux prises.

« L'influenza est décidément une terrible maladie. — JACQUES ST-CÈRE. »

En outre du *Figaro*, les journaux sont unanimes à constater que le Khédive fut l'instrument et le serviteur docile des Anglais en Egypte.

Les *Débats*, considérant le jeune âge du fils aîné du Khédive, estiment que l'Angleterre n'hésitera pas à voir dans l'avènement d'un si jeune homme au trône un de ces dangers intérieurs qui doivent justifier la continuation de l'occupation de l'Egypte.

Le *Siècle* déclare que les puissances autorisées doivent empêcher que le nouveau prince ne soit affublé d'un conseil de tutelle pris en dehors des membres de sa famille et de faire toutes les réserves sur la continuation de l'occupation anglaise.

La *République française* constate que, depuis dix ans, le Khédive a enregistré sans protestation les décrets qui placent l'administration égyptienne sous le contrôle direct de l'Angleterre.

Le *Voltaire* croit que cette mort prématurée amènera probablement des difficultés diplomatiques et fournira à l'Angleterre le prétexte de retarder indéfiniment l'occupation de l'Egypte.

Selon le *Gaulois*, la mort du Khédive peut fournir à lord Salisbury l'occasion de faire pencher le Sultan du côté de la triple alliance en lui faisant certaines concessions, là est le principal danger.

L'*Autorité* croit que nous aurions une excellente occasion de reprendre ce que les Anglais nous ont volé.

Le Caire, 8 janvier.

C'est le jeudi 31 décembre que le khédive s'alita ; il fut soigné pour une attaque d'influenza. Son état fut considéré comme peu grave jusqu'au mercredi soir. Les bulletins des médecins étaient rassurants.

Mais hier matin de graves symptômes se manifestèrent : une pneumonie double fut constatée.

Quatre médecins furent appelés du Caire et arrivèrent à cinq heures du soir à Hérouan, où le khédive résidait.

Vers sept heures et demie, Tewfik-Pacha ex-pirait.

Le khédive avait reçu, pour la première fois, hier à deux heures du matin, la visite de médecins européens. Il était resté sans connaissance pendant presque toute la journée.

LE NOUVEAU KHÉDIVE

Le prince Abbas, fils du défunt khédive, qui est majeur d'après la loi musulmane puisqu'il a atteint l'âge de dix-huit ans il y a cinq jours, a quitté le Thérézianum de Vienne, où il faisait ses études militaires, pour rentrer en Egypte.

Le gouvernement autrichien a mis un vaisseau de sa flotte de guerre à la disposition du prince Abbas pour lui permettre de faire, sans retard, la traversée de la Méditerranée.

Les journaux de Vienne constatent que le prince Abbas-Pacha a conquis de nombreuses sympathies, et acquis une éducation excellente après six ans d'études au Gymnase Thérézianum; il a satisfait aux examens publics, a toujours obéi à la discipline rigoureuse du Gymnase et a fait de grands progrès dans les sciences.

Le prince Abbas est un gros garçon, qui ressemble trait pour trait à son grand-père, Ismaïl. Habillé à la dernière mode de Paris, il parle admirablement le français et l'allemand. Ses études politiques sont nulles. Tonino-Pacha dirige la petite suite qui l'accompagne partout.

La mort de Tewfik va provoquer un changement de ministère en Egypte et le retour, comme président du conseil, de Riaz-Pacha, le seul ministre qui ait jamais tenu tête à sir Evelyn Baring. Le président actuel du conseil est Fehmy-Pacha, qui fut un des ministres d'Arabi et que les Anglais tinrent à conserver. Aujourd'hui, chaque ministre a un coadjuteur anglais, sans lequel aucune question n'est résolue.

Alexandrie, 8 janvier.

La mort du Khédive a causé une profonde affliction et on remarque dans la ville de nombreux signes de deuil.

La Bourse et la plupart des magasins sont fermés.

La mort du Khédive est considérée comme une calamité publique.

Thewfik était le seul espoir du parti égyptien qui avait confiance dans son patriotisme éclairé.

Cet événement met le comble à tous les vœux de la politique anglaise qui va pouvoir prétendre exercer un gouvernement de régence, sous le règne d'un prince trop inexpérimenté pour conduire les affaires de l'Etat.

Le bruit de l'empoisonnement du Khédive s'est répandu dans la population.

Les circonstances ont, en effet, un caractère singulièrement compromettant.

Le prince Abbas a télégraphié au président du conseil qu'il était très ému de la mort de son père et que c'était un grand malheur pour la famille Khédiviale et pour l'Égypte.

Le prince ajoute qu'il partira incessamment pour l'Égypte et qu'il est sûr que jusqu'à son arrivée en Égypte le pays ne pourra être en de meilleures mains qu'en celles du premier ministre et de ses collègues.

Le Caire, 8 janvier.

Les obsèques du Khédive, quoique simples, ont été très imposantes. La foule qui se pressait dans les rues peut être évaluée à 200,000 personnes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 9 janvier 1892.

La Bourse qui avait éprouvé hier des symptômes de faiblesse sur le bruit de la maladie du Khédive, se relève sur la nouvelle de la mort, qui est le fait accompli. Le 3 0/0 ancien remonte à 95.32 après 95.15. Le Nouveau cote 95.45 et le 4 1/2 est à 105.77.

La Rente Italienne est bien tenue à 90.30. Le 3 0/0 Portugais à 32 1/8, en tenant compte du coupon, ressort à 34 1/8. Le produit des recettes de douanes du Portugal est un élément d'équilibre du budget en cours d'exercice. L'Extérieure est mieux tenue à 63 9/16 et le Nouveau Russe à 76 11/16.

Le Crédit Foncier cote 4220. La Banque de Paris à 695 regagne une partie de l'acompte de 20 francs mis en distribution. La Société Générale, dont le dividende de 1891 ne saurait être inférieur à celui de l'exercice précédent, est recherchée à 478.50. Le Crédit Lyonnais est sans variations à 802. Le Comptoir d'Escompte, toujours sous le coup d'un appel de fonds, reste offert à 520.

L'action Immeubles de France vaut 470 fr. Nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur les actions des Voies ferrées économiques, alors qu'elles valaient 520; elles cotent aujourd'hui 530 francs.

Les Chemins Economiques valent 404.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

TEMPÉRATURE

La nuit dernière, quelque peu de neige a tombé de 11 heures du soir à 1 heure du matin.

On dit que la campagne entre le Coudray-Macouard et Doué est couverte de neige.

Le thermomètre était ce matin à 2 degrés au-dessous de zéro. Le baromètre se tient toujours très bas.

Société de Secours aux Blessés militaires

Les Conférences médicales de la Société de la Croix-Rouge Française recommenceront le 15 janvier prochain, et continueront les vendredis suivants, à 2 heures de l'après-midi, rue Pavée, n° 6.

Tous les Souscripteurs sont invités à assister à ces Conférences.

cette charmante jeune fille? Suis-je indiscret?

— Nullement. Elle a perdu sa sœur Mikaëla, une adorable créature aussi; toutes les deux s'aimaient passionnément. Mikaëla a succombé à une maladie lente contractée l'hiver dans les froides montagnes du Jura. Les chères enfants étaient pauvres; leur tuteur n'est qu'un égoïste, et mon mari et moi voyagions à l'étranger; avec un peu d'argent, Mlles de Saint-Maur eussent pu quitter leur contrée glaciale pour nos climats plus doux, et Mikaëla eût été sauvée; lorsque nous sommes revenus en France, nous avons couru les chercher, hélas! trop tard; la pauvre chérie est morte ici dans nos bras peu de temps après y être arrivée.

Le visage ordinairement pétillant de malice joyeuse de Mme de Murière s'était assombri tandis qu'elle narrait cette douloureuse histoire. Dargal porta son regard sur la forme frêle et blanche blottie, toute lassée, au milieu des coussins.

— Pauvre, pauvre petite! murmura-t-il avec une profonde commisération.

— Quant à ce qui a pu motiver son évanouissement cette après-midi, reprit la loquace Méridionale, je ne me l'explique guère. Si,

AVIS

Prière aux personnes qui ont encore à présenter des notes concernant l'Exposition, de bien vouloir les faire parvenir à M. Eugène Coutard, avant le 20 janvier courant.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus acceptée.

Chambre consultative des Arts et Manufactures de Saumur

M. le Président de la Chambre consultative a reçu l'avis officiel qu'il s'organise une Exposition nationale et un Concours régional à Tours.

Cette Exposition devra s'ouvrir le 15 mai prochain et ne se fermera qu'à la fin d'août 1892.

Les deux affiches concernant cette entreprise, qui ont été adressées à la Chambre consultative, sont remises à la Mairie de Saumur pour être placardées le plus promptement possible.

Pour tous les autres renseignements, M. le Secrétaire de la Chambre consultative se met à la disposition des intéressés.

Le Secrétaire de la Chambre consultative, GIRARD, ACHILLE.

La Réception de M. le Sous-Préfet de Saumur

Hier matin, M. Tillol, sous-préfet de l'arrondissement de Saumur, a reçu les autorités de la ville et les fonctionnaires.

En recevant la municipalité, qui lui était présentée par M. Combiér, il a dit, d'après le *Courrier de Saumur*, qu'il espérait conquérir les sympathies de l'arrondissement, comme les avaient conquises M. Cottineau, auquel il a accordé « un souvenir affectueux ». Il a ajouté qu'en ce qui le concernait, notre pays trouverait toujours en lui un magistrat absolument dévoué aux intérêts de tous.

M. Tillol est un homme jeune, qui a les allures et la franchise du marin.

C'est une garantie pour tous les partis.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Nous rappelons à nos lecteurs que la *Fille du Tambour-Major* sera jouée lundi sur notre scène avec tout le luxe d'interprétation possible.

L'élite de la troupe d'opéra-comique se fera entendre.

Non seulement nous applaudirons la charmante M^{lle} Sauvaget, mais encore M^{lle} Portalier, qui obtint tant de succès dans les *Cloches de Corneville*.

MM. Vauthier, Brun et Bourgeois pour la partie chantante, MM. Bisson et Allain pour celle comique, donneront, à cette soirée, un éclat extraordinaire que rehausseront encore

une figuration nombreuse et une mise en scène scrupuleusement soignée.

LES CHIENS ATTELÉS

Il y a trois jours, la gendarmerie de Saumur a dressé procès-verbal contre le sieur Chevallier, marchand de chiens à Dampierre, qui se faisait traîner par trois chiens attelés à une petite voiture.

Le sieur Chevallier a reconnu qu'il en était à son sixième procès pour ce délit.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 7 janvier. — Robert-Michel-Ernest Martineau, rue du Bellay.

DÉCÈS

Le 7 janvier. — Jeanne Verry, veuve de Henri Maréchal, 73 ans, cuisinière, rue de la Visitation.

L'influenza à Saint-Florent

L'influenza sévit à Saint-Florent près Saumur d'une façon très sérieuse. Un grand nombre d'ouvriers des caves sont retenus au logis par la maladie, souvent la famille y passe tout entière. On a dû licencier l'école des petites filles; celle des garçons est à peu près déserte. Mais si, dans le village ou les environs, on ne nous a pas signalé de cas bien graves, il n'en est plus de même à la communauté du Bon-Pasteur. L'influenza se complique d'un grand nombre de fluxions de poitrine, et y revêt une forme inquiétante dans beaucoup de cas. La maison est une vaste infirmerie dans laquelle les rares religieuses restées debout ou convalescentes suffisent à peine à leur lourde besogne. A une pauvreté bien connue s'ajoute donc en ce moment, pour cette œuvre si grande et si méritoire, tout le poids d'un fléau terrible. Nous nous empressons de signaler ce fait à la sympathie de nos lecteurs.

Fontevault. — *Suicide*. — Depuis environ cinq mois, M^{me} Dutertre, âgée de 46 ans, était atteinte d'une maladie nerveuse qui, en lui troublant la raison, lui avait donné la monomanie du suicide.

Dimanche, dans la matinée, elle est montée dans son grenier et s'est pendue à l'aide d'une corde attachée à une poutre. Quelques instants après, son mari, son frère et plusieurs voisins se sont mis à sa recherche et n'ont pas tardé à découvrir cette malheureuse.

La corde fut aussitôt coupée, mais la mort avait déjà accompli son œuvre.

Montreuil-Bellay. — *Vol à la gare*. — Le 2 janvier, M. Johé, chef de gare à Montreuil-Bellay, fut informé par son collègue de la gare Saint-Laud, à Angers, qu'un vol d'une balle de draps pesant 36 kilogrammes et de

LA MAISON SANS FENÊTRES

PAR ROGER DOMBRE

III

Mme de Murière lui avait dit en lui tendant la main avec sa grâce habituelle :

— Soyez moins rare que par le passé, docteur; revenez-nous souvent, si la société d'un vieux ménage comme nous ne vous effraie pas.

Et comme il protestait, elle ajouta en montrant Gaétane affaissée toute songeuse sur le canapé :

— Et puis vous nous aiderez à distraire cette pauvre enfant...

— Moi ? fit Dargal, dont un sourire mélancolique effleura la lèvre fine; je suis peu apte à distraire les autres.

— Eh bien ! vous vous distrairez mutuellement; maintenant que j'ai décidé Gaétane à vivre auprès de nous, je ne répons pas de ne pas ressusciter peu à peu sa gaieté morte.

— Quel grand malheur a donc ainsi brisé

cependant, puisque vous me dites que le journal en est cause : c'est donc qu'elle y aura lu un passage absolument vide de sens pour nous, mais qui aura ravivé en elle un souvenir poignant. Avec ces natures impressionnables il n'en faut pas plus. Alors, s'est convenu, docteur, vous nous reviendrez plus souvent. Tenez, pour plus de sûreté, promettez-moi de venir dîner avec nous mardi à sept heures; au moins vous aurez la satisfaction de trouver votre malade tout à fait remise.

Dargal répondit affirmativement.

Il ne songeait donc plus à partir?...

Ce fut un non qu'il envoya à l'ami qui lui avait proposé de s'expatrier.

« Je suis décidément trop attaché à mon pays, écrivit-il, je ne saurais m'en éloigner; le spleen me prendrait bientôt hors de France; je ne quitterai pas Marseille. Si un beau jour je me ravise et viens te demander l'hospitalité, tu pourras te dire que la vie m'aura été inégalement encore une fois, et que j'ai besoin de l'oublier.

» De nouveau, merci et adieu.

» Ton vieux ami,

» DARGAL. »

IV

Gaétane de Saint-Maur n'est plus boiteuse, elle a consenti à accompagner les de Murière à Paris. L'opération, d'ailleurs très facile, a merveilleusement réussi, et la jeune fille est si jolie et si gracieuse que ses cousins ont grand'peine à répondre à toutes les invitations qui leur sont adressées.

Quoiqu'elle porte encore le demi-deuil, Gaétane a suivi ses amis à l'Odéon, où ils ont entendu plusieurs fois la pièce intitulée : *la Prêtresse*, le succès du jour, un très beau drame en vers merveilleusement moulés par un certain D. Olivier dont il est la première œuvre connue.

Dans ce drame, il est question d'une jeune vestale qui trahit ses serments pour fuir chez une dame chrétienne dont elle embrasse la religion; là elle se fiance à un chrétien qu'elle y rencontre, et tous les deux, traqués par les soldats romains, sont pris et enterrés vifs.

Certes, le sujet est vieux, travaillé sous toutes ses faces, et connu, mais la forme en était exquise, la poésie délicate et grande, les sentiments des héros très élevés.

Lassé des œuvres réalistes et souvent liou-

trois bouteilles d'eau-de-vie avait été commis dans des wagons dits de détail, non plombés et portant les numéros 20,703 et 20,820 qui venaient de Bordeaux à destination d'Angers.

De l'enquête ouverte, il résulte que les wagons sont arrivés complets, le 31 décembre, à la gare de Montreuil, où ils n'ont séjourné que vingt-quatre heures, et que le vol ne paraît pas avoir été commis dans cette gare. On croit plutôt que le méfait a été accompli en cours de route, probablement pendant la nuit, car on a trouvé, sur les planchers des wagons, plusieurs bouts de bougies.

On ignore la valeur des marchandises dérobées.

MARTIGNÉ-BRIAND. — Lundi dernier, le sieur Pasquier, cultivateur à Martigné-Briand, avant de se rendre chez son fils, à la ferme de la Saulaye, laissa sa clef à une nommée Rabardeau pour qu'elle pensât ses poules en son absence.

Le lendemain, il avait couché à la Saulaye; il vit venir sa bru qui lui annonça que des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui, en brisant un carreau, et l'avaient probablement volé. Il se hâta de retourner à Martigné, et, en pénétrant dans sa chambre, vit son lit tout défilé et bouleversé, et une cruche, qu'il avait laissée sur sa table, brisée en mille pièces.

En apercevant le désordre de sa couche, le bonhomme prit peur, car il avait caché sous ses oreillers une somme de 500 francs. Heureusement elle y était encore. Il regarda dans son armoire, une somme de 160 francs, qu'il avait déposée dans un tiroir, avait disparu.

Les voleurs avaient eu beau bouleverser couettes et paillasses, le gros magot leur avait échappé. Ce qui prouve qu'il fait bon quelquefois d'avoir plusieurs cachettes.

Les voleurs sont restés inconnus jusqu'à présent.

ANGERS. — Un mariage. — Avant-hier a été célébré, en l'église Saint Maurice d'Angers, le mariage de Mlle Marie-Thérèse Joubert, la plus jeune des filles du regretté M. Ambroise Joubert, avec M. Couderc de Saint-Chamant, lieutenant au 7^e hussards à Tours.

La sympathie générale depuis si longtemps acquise à la famille Joubert et le souvenir conservé fidèlement à la mémoire toujours bénie des parents de la mariée, avaient attiré à la cérémonie toute la société d'Angers; la cathédrale était pleine comme aux plus beaux jours.

Le chœur de la vaste basilique et ses abords avaient pris leur parure de fête et, à voir la profusion des fleurs, personne ne se devait douter qu'on était en plein hiver. Avec ces fleurs rivalisait tout un parterre des jeunes femmes, sœurs de la nouvelle mariée et fraîches comme elle, M^{lle} de Clermont-Tonnerre, de Bourque-ney, de la Garenne, de la Morinière, de Mont-

jou, et chacun se disait en contemplant ce spectacle, mais avec une expression de sincère regret: Pour quoi cette cérémonie n'a-t-elle pas pour témoins les parents qui eussent joui de tant de bonheur!

La mariée a été conduite à l'autel par son beau-frère et tuteur, M. de Clermont-Tonnerre, capitaine au 12^e cuirassiers: le marié donnait le bras à sa mère.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé de la cathédrale, qui a prononcé une délicate allocution où l'élevation des pensées le disputait à la noblesse des sentiments.

Pendant la cérémonie, l'excellent orchestre de l'Association artistique a exécuté plusieurs morceaux très goûtés.

SEGRÉ. — Dimanche dernier, le conseil municipal de Segré s'est réuni pour procéder à la nomination de la municipalité.

M. Gatine, ancien avoué, a été élu maire, et M. Lebrun, négociant, premier adjoint.

L'un et l'autre sont conservateurs. L'élection du second adjoint a été renvoyée à une date ultérieure.

TENTATIVE D'ÉVASION A PAIMBŒUF

Deux malfaiteurs enfermés dans la prison de Paimbœuf ont tenté d'incendier cette prison en mettant le feu aux bottes de paille qui leur servaient de lit. Les flammes furent aperçues par le concierge, qui donna l'alarme.

Pendant qu'on éteignait l'incendie, les deux bandits tentèrent de fuir. Ils furent arrêtés et enfermés solidement. Ils passeront aux assises.

LA TEMPÉRATURE PROBABLE EN 1892

M. l'abbé Fortin, dont les prédictions astronomiques ont été si souvent confirmées par l'événement, établit ainsi la température probable de l'année 1892:

« L'hiver, depuis janvier jusqu'au mois de mars inclusivement, paraît devoir être modéré, avec des pluies et des neiges assez abondantes vers le milieu de ces différents mois. Les neiges resteront peu de temps sur la terre.

» Le printemps, avril, mai et juin, sera marqué par des orages et de la chaleur. Peu de gelées à craindre dans la deuxième quinzaine de mai. La fin de juin et celle de juillet s'annoncent avec des pluies.

» Août, septembre et octobre paraissent devoir être les plus beaux et les plus chauds mois de l'année présente. Novembre, mois de transition, verra quelques neiges dans sa première quinzaine et décembre s'annonce comme devant être rigoureux. L'hiver prochain viendrait en sa saison. »

CONSÉQUENCES DE L'ANNÉE BISSEXTILE

L'année bissextile, dans laquelle nous venons d'entrer, a des conséquences assez curieuses

pour la chose publique, à cause de l'existence d'un jour supplémentaire.

Tous les services qui ne sont pas rétribués par mois et qui entraînent des dépenses quotidiennes vont occasionner une dépense supplémentaire correspondant à ce 366^e jour de l'année.

L'augmentation sera particulièrement sensible pour l'armée et la flotte, où les hommes reçoivent une solde et une ration journalières. La bissextilité de l'année entraînera une dépense supplémentaire de 700,000 francs pour l'armée de terre et de 300,000 francs pour la flotte et l'armée de mer, soit environ un million.

Mais, à ces dépenses, il y a une compensation qui est fournie sur les impôts indirects.

Ceux-ci étant perçus un jour de plus donnent naturellement un produit supplémentaire. Ce supplément s'élève pour les impôts indirects à cinq millions en chiffres ronds.

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 9 janvier, L'AFRICAIN, grand opéra en 5 actes et 6 tableaux, musique de Meyerbeer.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. — Rideau: 8 h. 1/2
Direction: H. DAVID.

LUNDI 11 Janvier 1892

La Fille du Tambour-Major

Opérette en 3 actes et 4 tableaux, de Chivot et Duru, musique d'OFFENBACH.

Dernières Nouvelles

Paris, 9 janvier, 12 h. 50 soir.
L'archevêque de Cambrai est mort cette nuit des suites de l'influenza.

Une dépêche de Tanger dit que le croiseur français Cosmos est arrivé.

La révolte continue contre le pacha de Tanger. Les révoltés réclament sa destitution.

HAVAS.

MARCHÉS

BRISSAC, 7 janvier

Froment, d.-déc., 3 90. — Seigle, 2 60. — Orge, 2 45. — Avoine hiver, 1 70; été, 1 60. — Noix, 2 50. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 120 fr. — Paille, 30 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, 1 fr. — Châtaignes, 4 fr. — Vin rouge, la barrique, 80 fr. — Vin blanc, 110 fr.

SEICHES, 7 janvier

Froment, double-décaltre, 3 75. — Méteil, 2 60. — Seigle, 2 20. — Avoine, 1 60. — Pommes de terre, » 80. — Beurre, demi-kil., 1 25. — Poulets, 3 à 3 50 la couple. — Œufs, la douzaine, » 85. — Châtaignes, 4 fr. — Vin rouge, la barrique, 30 à 60 fr.

OUTILLAGE POUR AMATEURS

Fourneaux pour le Découpage
FABRIQUE DE TOURS ET SCIENS-MÉCANIQUES
OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS
TIEBROT, 24, rue de Gravilliers, 16, Paris
Maison fondée en 1850
Le Tarif-Album (111 pages, 111 grav.) franco contre 0.65.

cieuses du jour, le public accueillait la Prêtresse avec enthousiasme, de même qu'un palais brûlé par les sauces pimentées goûte avec délices le mets rafraîchissant.

Les de Murière applaudissaient à outrance, s'étonnant seulement de trouver leur nièce si froide devant les beautés de la pièce.

— Tu es bien difficile, lui dit Jeanne de Murière avec quelque dépit.

— Non, ma tante, pas généralement.

— Alors pourquoi cet air dédaigneux en écoutant ces vers magnifiques? En ferais-tu autant, toi?

— Qui sait? fit Gaétane dont un sourire énigmatique illumina la pâle figure.

Mme de Murière crut qu'elle plaisantait.

— Trouves-tu que les acteurs les interprètent mal?

— On ne peut mieux, au contraire. Si j'applaudissais quelqu'un, ce seraient eux, assurément.

— Et l'auteur de la Prêtresse?

Gaétane eut un mouvement brusque dans l'ombre de la loge.

— Je voudrais le connaître, murmura-t-elle d'une voix sombre.

— Eh! ma chère, cela arrivera peut-être;

nous ne fréquentons pas le monde des artistes, mais on dit M. Olivier Marseillais et de bonne famille; qui sait si nous ne le rencontrerons pas un jour.

— Je le désire vivement, ma tante. Ah! il est Marseillais!...

— Cela t'étonne, petite malhonnête, fit Jeanne de Murière en riant, qu'un de mes compatriotes ait pu produire un chef-d'œuvre?

— Ce n'est pas cela qui m'étonne, répondit Gaétane songeuse.

Elle reprit à mi-voix quelques minutes après:

— Ainsi Mikaëla vivrait aujourd'hui si nous avions quitté la maison sans fenêtres avant l'hiver!...

Elle y pensait donc toujours, toujours, à cette horrible chose!

— Est-ce un reproche que tu nous fais? demanda Mme de Murière alarmée.

— Non, oh! non, ma tante, si vous saviez! je ne songeais pas à vous!...

— Alors, pour Dieu! remets-toi à vivre sans ressasser cette idée fatale dans ta tête, nuit et jour. Tiens, cette pièce est trop triste pour toi; nous aurions dû te conduire ailleurs.

— Non, ma tante, je vous remercie de

m'avoir amenée ici, au contraire. Et elle retomba dans son rêve.

Tandis que le train rapide les emportait de Paris à Marseille et que M. de Murière lisait son journal près de la portière, les deux parentes causaient dans le coin opposé.

— Qu'est-ce donc que ce M. Dargal dont vous chantez les louanges sur tous les tons? demandait Gaétane.

— Jean?

— Je n'en connais point d'autres.

— Ah! c'est qu'il a un frère dont je ne te chanterai pas les louanges, comme tu dis; ce frère a disparu depuis quelque temps et je n'en parle jamais au docteur, qui l'a à peu près renié, tant ce mauvais sujet d'Olivier lui a causé de peine. Quant à Jean, oh! ma chère, ne le raille pas, lui: je te souhaite un mari pareil si jamais tu consens à te marier! Tu protestes, oui; je sais; tu es revenue de toutes ces choses de ce monde et tu es misanthrope comme on ne l'est pas à ton âge. Tiens, si je n'étais tombée moi-même sur la perle des maris, je n'aurais pas rêvé autre chose que ce Jean Dargal; seulement, ajouta la gaie Marseillaise en riant, Dargal pourrait être mon fils.

— Pas tout à fait, ma tante. Quoi! vous

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne "LA DIAPHANE". D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté solatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{lle} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.



LE GRESHAM fondé à Londres en 1864
Société d'Assurances sur la Vie, établie à Paris en 1864
Risques Guerre, Voyages, Doul, Suicide garantis.
BENEFICES VIAGERS payables sans frais
Sommes payées 31 Juin 90: 234 Millions 800.000 f.
Assurances proposées 30 Juin 90: Un Milliard 666.812.555 f.
Prospectus et renseignements gratuits et franco
à Paris, dans les bureaux de la 0^e, 30, r. de Provence

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre, à Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Bon vin à 40 centimes le litre,
26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Remise à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre
compris, marque John Alvarés, de
Kingston (Antilles).

On peut déguster.

TANIS (Manche)

Depuis au moins 15 ans je souffrais de l'estomac, je n'avais plus d'appétit, j'avais de la fièvre et j'étais faible; je ressentais des maux de tête, des étourdissements, une lassitude générale. Tous ces maux ont disparu, grâce aux bienfaites Pilules Gicquel. Plusieurs personnes de ma paroisse atteintes de jaunisse, constipations, étourdissements, en ont fait usage, et elles me chargent de vous exprimer le regret de n'avoir pas connu plus tôt l'efficacité de ces bonnes Pilules Gicquel.

Signé: DINARD, curé de Tanis.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

auriez épousé un médecin?

— Oui, ma chère; ce n'est pas l'état qu'on épouse, mais l'homme. C'est vrai que tu as pris la Faculté en grippe depuis qu'elle n'a pas pu générer ta sœur. Que veux-tu? quand Dieu a marqué le terme d'une vie, il n'y a pas de médication qui fasse, quelque savante qu'elle soit.

Mais revenons à mon ami Jean: il ne s'est fait recevoir docteur que pour ne pas être un de ces inutiles, de ces désœuvrés qui encombrant la société: riche de son propre chef, il n'exerce son savoir qu'au profit des indigents, qui attendent sa visite comme les infirmes de Siloé attendaient l'arrivée de l'ange. Toutes les mères le désirent pour gendre.

— Et les jeunes filles pour époux, sans doute? fit Gaétane, railleuse.

— Oui, ma chère; la ville entière en a la tête tournée et elle a raison, car Dargal n'est pas un homme de notre époque. Et Dieu sait qu'il n'est ni fat ni mondain, mais plutôt modeste et grave.

— Bref, il est la coqueluche de Marseille?

— Et tu n'aimes pas les coqueluches.

(A suivre.)

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.
EXIGER la MARQUE de FABRIQUE
ET LE TIMBRE de GARANTIE de l'UNION des FABRICANTS.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau Adhérente et invisible, elle donne au teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

A VENDRE UNE MAISON

Avec remise, écurie, jardin,
Au centre du Pont-Fouchard.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE Maison avec Jardin

Au Pont-Fouchard.
S'adresser au bureau du journal

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n° 4,
Avec écurie, remise et grand jardin.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A Louer Présentement

MAISON

Avec Remise et Écurie
15, Rue du Temple.
S'adresser à M. MESNET,
18, rue Bodin.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.
S'adresser à M. FAVARON, né-
gociant, rue de la Comédie.

A VENDRE d'Occasion

Un **OMNIBUS** de famille
A UN OU DEUX CHEVAUX.
S'adresser à M. CHARPENTIER, à
Allonnes.

A CÉDER

Pour cause de décès
**Magasin de bois du Nord
et du Pays**

Ancienne maison bien connue dans
la contrée et jouissant d'une
bonne clientèle.

A céder également

Fabrique d'agrafes et de crochets
Pour couvertures en ardoises. —
Système breveté et très apprécié.
Matériel presque neuf.

S'adresser, 13, quai Saint-Ni-
colas, Saumur.

UNE MAISON
De Commerce de détail
De Saumur

DEMANDE UNE TRÈS-BONNE
Caisserie.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin d'Épicerie et de Mercerie
et Buvette.
Rue du Pressoir-St-Antoine, 15.

Robes et Manteaux

M^{me} HERVÉ a l'honneur
d'informer sa clientèle que depuis
le 28 décembre 1891, ses ateliers
et salons de couture sont trans-
férés, 6, rue d'Orléans, à Sau-
mur, au premier étage.

Étude de M^e LECOMTE, notaire
à Brézé.

A VENDRE à l'amiable

BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très
joli quartier. — Vue magnifique
sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M^e LECOMTE, notaire.

A LOUER

Présentement,

Un beau rez-de-chaussée, com-
posée de cinq pièces, et deux belles
pièces et un cabinet au premier
étage, avec jolis petits parterres.
Le tout dépendant d'une maison à
Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,
n° 27.

S'adresser, pour traiter, à M.
JUSTAVE LEROY, propriétaire, à
Saumur, même rue, n° 29.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa
nombreuse clientèle qu'elle reçoit
de très bons cidres nouveaux des
meilleures contrées de Bretagne et
de Normandie, garantis pur jus, à
15 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen,
n° 21 bis. (143)

BIJOUTERIE DEUIL ET FANTAISIE

L. COCHET

20, Rue du Portail-Louis,
Saumur

BAGUES

Médico-Galvaniques

Les seules reconnues efficaces
pour leur composition spéciale
contre les Migraines, Rhuma-
tismes, Affections névralgiques,
Crampes, Intoxications métalli-
ques, etc.

Bague simple et double courant
similor, bague planche, double
courant, plaque argent, forte.

Solidité - PRIX : 3 FRANCS - Garantie
Se méfier des contrefaçons.

Pépinières Américaines du Sud-Ouest

GREFFES DE L'ANJOU

Des CHARENTAIS, du BORDELAIS et du M.DI (Sélections exclusivement dans nos Pépinières)
Authenticité et Pureté absolues garanties. — Porte-Greffes. — Producteurs directs
CARRIÈRE, Royan (Char.-Infér.). Envoi franco sur demande du Catalogue ou Prix-Cour

FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES USINE DES HURAUDIÈRES SAUMUR

M. GUÉNAULT FILS prévient MM. les Propriétaires de Vignobles qu'il tient à
leur disposition des **Engrais Spéciaux pour Vignes**. La Maison ne
négligera rien pour mériter la confiance qui lui a été accordée jusqu'ici. Les
différents produits ont obtenu un Grand Prix, Médaille d'Or, à l'Exposition de
Saumur 1891.

Engrais pour Vignes selon la formule de M. GEORGES VILLE

6 0/0 d'acide phosphorique.
12 0/0 de potasse dont 10 provenant du carbonate de potasse et 2 du sulfate de
potasse.
40 0/0 de sulfate de chaux. — 18 fr. les 100 kil.
1,000 kil. à l'hectare.

Formule de l'Usine (Engrais complet)

2 1/2 0/0 d'azote organique (sang et viande desséchés).
1 0/0 d'azote nitrique.
8 0/0 d'acide phosphorique (à base organique provenant des os).
10 0/0 de potasse.
3 0/0 de fer pur. — 20 fr. les 100 kil.

125 grammes par pied de vigne tous les ans.

M. GUÉNAULT FILS recommande également son **Engrais liquide** pour
traitement des vignes et arbres fruitiers au prix de 45 fr. le fût de 180 litres.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

CONFISERIE

Marrons Glacés. — Bonbons de
Chocolat. — Fruits Glacés.

DESSERT ET PATISSERIE

Gâteaux de NOËL

ARTICLES

De Luxe



ETRENNES 1892

DEMANDEZ LA BOITE
Grand Prix

P. ANDRIEU

PATÉS DE FOIES GRAS Truffés des Premières Marques.

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques
des deux Sexes.

M^{me} ANNA

Rue de la Tonnelle, 29, à Saumur

ON DEMANDE à ser-
vir une
rente viagère sur somme d'ar-
gent ou maison.

S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS DE DANSES

J. Letournel, professeur au
Collège des jeunes filles de Saumur,
a l'honneur d'informer les habitants
qu'il se tiendra à la disposition des
familles, les **Lundi** et **Samedi** de
chaque semaine.

S'adresser HOTEL DE LONDRES.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES
Articles de Noël et du jour de l'An

DESSERTS DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

DEMANDEZ LE GATEAU RUSSE

ÉTRENNES 1892 Épicerie Parisienne IMBERT ET FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

EXPOSITION D'ARTICLES D'ÉTRENNES

Très joli choix de Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines,
Vannerie fine.

Bonbons de chocolat, Dragées, Pralines, Fondants, Fruits confits,
Marrons glacés à la vanille.

Nous recommandons les assortiments à 1 fr. et 2 fr. 50

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,